

# Prolégomènes à une philosophie de la laideur comme honte d'impuissance

Claudine SAGAERT Université de Toulon, Laboratoire Babel-EA 2649,

« Corps, genre, santé ».

74

Revue *Traits-d'Union*

#11 Réparer la honte. Le rôle éthique et politique de la littérature, des arts et des médias

**L**aideur et honte sont plurielles dans leurs formes respectives et le lien entre l'une et l'autre ne va pas de soi. Néanmoins il est possible de défendre que la laideur morale inspire la culpabilité et que la laideur physique heurte « le sens esthétique<sup>3</sup> », que la honte morale engendre du ressentiment et que la honte relative à une disgrâce entraîne une mésestime de soi. En ce sens, la laideur et la honte font déroger l'être de ce qu'il se devrait d'être, soit du fait de ses actes, soit du fait de son apparence disgracieuse. Dans la honte comme dans la laideur, l'être est en défaut. Pour autant, si un lien peut être tracé entre laideur et honte, le problème s'avère complexe quant à la question de la responsabilité et de la culpabilité du sujet. Je peux avoir honte d'un acte commis sans être honteux. Inversement, je peux être honteux sans avoir commis aucun acte illicite. *Avoir honte* c'est reconnaître que notre comportement a dérogé aux normes et valeurs défendues à une époque donnée au sein de notre culture d'appartenance. Cependant, tout autre est le lien existant entre laideur physique et honte esthétique. *Être honteux*, parce que jugé physiquement laid, ne renvoie nullement à la responsabilité d'un acte commis. L'individu n'est pas l'auteur de sa laideur physique et *a priori* du moins ne peut en être jugé responsable. De ce fait, lorsque l'on rend la personne coupable de sa laideur physique, paradoxalement on l'accuse d'une faute qu'elle n'a pas accomplie et pour laquelle aucun blâme n'est imputable. En conséquence, considérer la laideur physique dans son rapport à la honte esthétique n'est-ce pas alors inscrire le sujet dans une situation aporétique ? N'est-ce pas le condamner pour délit d'apparence ? N'est-ce pas

le sanctionner en visant à l'enfermer dans ce que nous pouvons appeler une honte d'impuissance ou plus explicitement une volonté impuissante ? N'est-ce pas le sommer de modifier son paraître tout en sachant qu'il n'en a pas les moyens ? Certes, on peut objecter qu'aujourd'hui nous ne sommes pas soumis à l'apparence qui nous a été donnée à notre naissance, que toute personne grâce au sport, à une hygiène de vie, aux produits cosmétiques à la chirurgie esthétique peut se façonner un « corps à soi ». Cependant, n'est-ce pas octroyer à la personne un pouvoir qu'elle ne possède pas ? Et en effet, quelle maîtrise détient-elle sur le vieillissement, sur des facteurs d'hérédité biologique, sur l'atteinte de son apparence lors de problèmes accidentels ou de santé ?

À partir de cette approche, cet article se propose tout d'abord de préciser le lien conceptuel entre honte et laideur puis de différencier ce qu'implique le fait d'avoir honte et d'être honteux. En dernier lieu la question de la responsabilité comme honte d'impuissance sera abordée.

---

« *L'esprit se penche sur le corps : la honte ne serait rien sans ce penchant, cette attirance pour l'abject, ce voyeurisme de l'esprit. C'est dire que l'esprit a honte du corps. C'est comme s'il disait au corps : tu me fais honte, tu devrais avoir honte.* »

Gilles Deleuze<sup>1</sup>

---

---

« *L'homme dépend très étroitement de son reflet dans l'âme d'autrui, cette âme fut-elle celle d'un crétin.* »

Witold Gombrowicz<sup>2</sup>

---

## ■ 1. La laideur et la honte : la question du lien

Bon nombre de dictionnaires tracent une distinction ténue entre la laideur et la honte. Dans le dictionnaire des *Origines de la langue française* de 1650, Pierre Caseneuve en mentionne l'idée. « Laid, laideur, originairement ces mots signifiaient la honte d'avoir été noirci d'injures et d'opprobres<sup>4</sup>. Cette définition est partagée par le *Dictionnaire étymologique de la langue française*<sup>5</sup> de Gilles Ménage de 1690, par le *Dictionnaire universel*<sup>6</sup> d'Antoine Furetière de 1727 comme par celui de Trévoux<sup>7</sup> en 1738. Pareillement dans le *Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines* d'Antoine Court de Gébelin datant de 1780, on peut lire que le terme laid renvoie au fait d'être blessé, offensé, de « faire affront ». Si de manière générale, la laideur est définie comme dénigrement de l'être, c'est en des termes très proches qu'est déterminée la honte comme l'indique le *Dictionnaire culturel en langue française*. La honte, impliquant directement ou indirectement le regard de l'autre, est associée à un « sentiment pénible d'infériorité, d'indignité devant sa propre conscience ou d'humiliation devant autrui, d'abaissement devant l'opinion des autres<sup>8</sup> ». Jean-Baptiste de Bonaventure de Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane* de 1808<sup>9</sup>, note quant à lui que l'on retrouve l'idée de raillerie piquante, d'opprobre, de mépris dans des termes formés à partir du mot *laid*, comme par exemple « *laidance, laidange, (...) laidie, laidure*<sup>10</sup> ». En dernier lieu, soulignons que pour Caseneuve le verbe grec injurier, *loidorein*, duquel l'ancien français a dérivé *laidange et ledoire*<sup>11</sup>, évoque la laideur, et pour Ménage le terme allemand « *leid* qui signifie tort ou injure<sup>12</sup> » désigne également ce qui est laid. En somme, si le « laid » ou la laideur caractérise ce qui est blessant, injurieux, offensant, elle est un type de honte dans la mesure où elle engendre l'ignominie ou l'infamie. Soulignons à ce propos que ces deux termes sont des synonymes tant de la honte que de la laideur. Plus précisément, le terme *ignominie*, vient du latin *ignominia*, de *in* privatif et de *nomen* le nom, la réputation. Au sens étymologique, l'ignominie est donc la perte du nom, la perte de la réputation, très proche est l'étymologie du terme infamie. De *in* privatif, et *fama* la renommée, l'infamie implique ce qui mérite le mépris. Comme l'ignominie, elle entraîne le déshonneur.

Dans cette première approche, laideur et honte ne sont pas explicitement distinguées. L'une comme l'autre traduit une dévalorisation du sujet. Dégradé, déclassé, humilié<sup>13</sup>, l'individu déchoit de sa valeur. Cependant, une ambiguïté demeure. La personne se sent-elle laide et honteuse car méprisée et avilie par les autres ou est-elle laide et honteuse car elle a mal agi ? Dans le premier cas, la honte comme la laideur émane du fait qu'on est victime d'une discrimination sans que ne nous soit imputé aucune responsabilité. Dans le second cas, on est moralement laid car on a honte de notre comportement. À partir de ces deux paramètres, il apparaît donc que la honte est soit la conséquence d'une dévalorisation qui conduit le sujet à une mésestime de lui-même, soit une évaluation négative de sa personne. Ces deux types de honte spécifient deux types de laideur. Être honteux renvoie à la laideur physique. Avoir honte entre en corrélation avec la laideur morale.

## ■ 2. Avoir honte

Toute honte ne relève pas de la laideur morale. Je peux ressentir de la honte envers des actes commis par des inconnus ou par des proches<sup>14</sup>. Je peux ressentir de la honte suite à un geste vulgaire fait par un tiers. La honte d'actes exécutés par un membre de ma famille peut me faire honte sans me rendre laid moralement. Je peux éprouver « la honte d'être un homme » dont parle Primo Lévi sans me reconnaître coupable ou responsable moralement.

Il n'y a pas lieu de croire que nous ne pouvons plus penser après Auschwitz, et que nous sommes tous responsables du nazisme, dans une culpabilité malsaine qui n'affecterait d'ailleurs que les victimes. Primo Levi dit : on ne nous fera pas prendre les victimes pour des bourreaux. Mais ce que le nazisme et les camps nous inspirent, dit-il, c'est beaucoup plus ou beaucoup moins : « la honte d'être un homme » (parce que même les survivants ont dû pactiser, se compromettre...) [17]. Ce ne sont pas seulement nos États, c'est chacun de nous, chaque démocrate, qui se trouve, non pas responsable du nazisme, mais souillé par lui<sup>15</sup>.

La honte est un sentiment composite mais le lien entre laideur morale et honte implique un comportement inacceptable. J'aurai dû agir de telle manière et je n'ai rien fait. Je n'aurai pas dû faire tel ou tel acte et je l'ai fait. Ainsi dans son lien avec la laideur morale, la honte n'est pas la culpabilité mais elle émane d'elle. Le rapport existant entre honte et laideur morale est du reste présent dans les termes qui caractérisent ces deux domaines. Si l'adjectif *laid*, en grec *kakós*, traduit ce qui est mauvais, méchant, sordide, lâche, le rapprochement entre laideur et honte est marqué plus spécifiquement par le terme grec *aischros* qui signifie obscène, bas, déshonorant, infamant et dont le radical est identique au terme *aiskhos*, qui qualifie la honte, et *aischunè*<sup>16</sup>, le déshonneur. Ajoutons que le terme *aischuno* exprime le fait d'enlaidir, de déshonorer, de couvrir de honte, et de manière générale d'être honteux ou d'avoir honte. Quant au terme *kataischunein*<sup>17</sup>, il stipule l'idée de faire honte. La relation entre laideur morale et honte est également présente dans d'autres langues. En italien *bruttamente* se traduit par « honteusement », il possède le même radical que l'adjectif *brutto*, qui caractérise ce qui est laid. De même, trois termes latins associent les deux concepts. D'une part *pravus*, signifie ce qui est tordu, ce qui relève d'une déviation de l'âme, d'autre part *turpis* définit ce qui est hideux, honteux, et en dernier lieu *turpitudō*, désigne la souillure<sup>18</sup>. Ce qui est « laid, honteux, scandaleux<sup>19</sup> » fait référence à la « vilénie, [à l'] action honteuse<sup>20</sup> » et à des actes illégaux qui dégradent le sujet. Autrement dit, la honte implique que la personne ait conscience d'avoir agi de manière répréhensible. Aristote illustre différents types d'actions laides telles que des rapports d'une nature illicite, un commerce déshonorant, une spéculation sur les pauvres, l'avarice, l'amour sordide du gain, le fait de ne pas secourir autrui quand on en a les moyens financiers, de ne pas supporter les fatigues que d'autres individus plus vieux endurent, de flatter de manière excessive une personne au lieu de la blâmer, ainsi que la petitesse d'esprit, la bassesse, le fait de se vanter et de ne pas chercher à cultiver ses facultés<sup>21</sup>. « Chacun des vices et de leurs analogues, écrit-il, sont autant de choses laides et ignominieuses<sup>22</sup> ». En somme, la honte est « une peine occasionnée par [...] des choses fâcheuses, ou présentes, ou passées, ou futures, qui paraissent donner de nous une mauvaise opinion »<sup>23</sup>. On peut rougir par exemple « [...] des choses honteuses que l'on dit, que l'on fait ou que l'on se dispose à faire ou à dire<sup>24</sup> ». La laideur porte donc sur les actes, la honte sur l'évaluation de la moralité de la personne. Malebranche le note : « lorsque l'on reconnaît bien sa laideur et sa difformité, on ne manque pas d'en avoir honte<sup>25</sup> ». « Compagne de la conscience du mal<sup>26</sup> » selon les mots de Rousseau, la honte est porteuse d'un certain discrédit.

Cette analyse permet de préciser plusieurs éléments. La laideur morale implique que des actes illicites ont été commis, qu'ils ont pu porter atteinte à autrui. Même en l'absence de jugement de la part des autres ou de la justice, on peut se sentir coupable. Sanctionné ou pas, on peut vouloir réparer les torts perpétrés. En revanche, ressentir de la honte et avoir honte n'implique pas d'évaluer ses actes mais d'évaluer sa personne. La honte dans ce cas peut conduire à la volonté de s'améliorer.

Un problème se pose alors. Si la laideur n'a été appréhendée qu'en référence à un cadre moral normatif sans lien réel avec une dimension physique, et ne portant donc pas atteinte à l'apparence du sujet, comment a-t-elle pu renvoyer à l'inesthétisme du corps ?

### ■ 3. De la laideur morale à la laideur physique

Pour expliquer le rapport entre l'inesthétisme et la honte, il faut tout d'abord rappeler que la laideur physique a été considérée comme une allégorie de la laideur morale. On retrouve cette dimension par exemple chez Homère au travers du personnage de Thersite. Celui-ci cherche querelle au roi<sup>27</sup> en piaillant des injures contre Agamemnon<sup>28</sup>. Avec des cris aigus, il débite « des mots malséants à foison<sup>29</sup> ». Il est « ami de l'insulte et de la vantardise<sup>30</sup> », il croit se montrer supérieur en outrageant<sup>31</sup>.

Ce singe<sup>32</sup> qui s'autorise en outrepassant son rôle, à se prendre pour celui qu'il n'est pas, est en proie à l'*hubris*. Insensé, il est incapable de se défendre lorsqu'Ulysse le menace puis le frappe<sup>33</sup>. Il subit la sanction sans rien dire, pleure comme un enfant et se révèle alors tout autant déraisonnable que lâche<sup>34</sup>. Laid moralement, Thersite est aussi « le plus laid des hommes ». Affublé d'une « tête pointue où végète un rare duvet<sup>35</sup> », « louche, boiteux d'une jambe, la poitrine creuse entre des épaules voutées<sup>36</sup> », sa laideur physique est le signe de sa laideur morale, elle en est l'allégorie même.

Si le rapport entre laideur physique et laideur morale est présent dans la Grèce antique, cependant ce lien n'est pas une constante. Pour preuve, Socrate est jugé laid physiquement mais doté d'une belle âme. Cette remarque permet de préciser que la récurrence du lien entre laideur morale et laideur physique ne sera élaborée qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Par un glissement de sens, les termes caractérisant la laideur morale vont alors servir à représenter la laideur physique. Comment expliquer ce changement ? Ménage en propose une possible explication : « comme les choses laides sont haïssables, nos anciens ont pu juger du mot *leidig*, qui signifie proprement haïssable pour dire difforme ». Il en est de même de l'injure, « ce mot est passé d'une valeur morale à un sens physique<sup>37</sup> » en qualifiant « ceux dont le corps était rendu difforme ou par un défaut de nature ou par quelque saleté accidentelle ou artificielle<sup>38</sup> ». Alain Rey ajoute qu'on retrouve la même idée dans le terme « *laesus*, participe passé du verbe *laedere* « faire injure à ». Les termes *laidure*, laideur, laidurie, *laydure*, *lédure*, *leidure* relatifs à *laedere* signifiant insulte, outrage, injure, tort, honte, mépris, déshonneur, vont aussi désigner « les mauvais traitements, [la] flétrissure<sup>39</sup> », « blessure dans le corps et dans la réputation<sup>40</sup> ». Cette dimension est intéressante, car elle indique que la laideur physique a eu un possible lien avec l'écriture de la sanction sur le corps du coupable. Les marques d'infamie sur le corps mais aussi les supplices dont a parlé Michel Foucault dans son ouvrage *Surveiller et punir* l'illustrent<sup>41</sup>. Cette approche tendrait à défendre que le corps disgracié n'est pas sans lien avec une possible culpabilité. Quoi qu'il en soit, Antoine Court de Gébelin confirme qu'en tant que difformité la laideur de l'offense renverra « au physique et au moral<sup>42</sup> ». D'ailleurs le terme *laidir* s'emploiera encore dans les deux dimensions jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Il signifiera le fait de « dénigrer, rendre laid, rendre difforme, insulter, blesser de paroles, maltraiter, offenser, mépriser, déshonorer, faire tort à quelqu'un, le blesser dans sa personne, dans son honneur, outrager, dire des injures, d'où notre mot *laid*, *déformis*<sup>43</sup> ». Dans les siècles suivants ce verbe sera cependant « supplanté par le préfixe *en-*<sup>44</sup> ». On ne dira plus *laidir* mais *enlaidir*, et ce terme perdra le sens initial d'« outrager pour celui de rendre laid, devenir laid<sup>45</sup> », à son tour il produira *enlaidissement* au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le terme *laid*, d'abord employé au sens de médisance et outrage, éliminera les anciens dérivés substantifs de *laid*, *laidece*, (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) *laideté* (XIII<sup>e</sup>) *laidure* (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>) et *laidangement*, *laidissement*, *laidit*, *laide*, *laidere* qui exprimaient souvent une idée d'outrage, d'injure. Ainsi vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle l'état de ce qui est laid va s'appliquer au physique et aura la même dévaluation que pour l'adjectif au moral<sup>46</sup>. Selon Caseneuve que cite Ménage « comme les mots passent d'une signification à l'autre, non seulement on appela laid ceux qui avaient été chargés d'injures et d'infamies, mais encore ceux dont le corps était rendu difforme ou par un défaut de nature ou par quelque saleté accidentelle ou artificielle<sup>47</sup> ». De même selon Le Duchat, au XVIII<sup>e</sup> siècle le terme *laid*, *leidig* qualifiera le « diable, non en tant qu'il est mauvais, mais en tant qu'on le dépeint d'une figure hideuse<sup>48</sup> ».

Affreux<sup>49</sup>, dégoûtant<sup>50</sup>, horrible, effroyable, épouvantable, tels seront les termes indiquant « un mal provenant d'une conformation laide ou d'un aspect déplaisant<sup>51</sup> ». Laideur morale et laideur physique pourront encore être pensées distinctement mais pour tous les individus comme pour les personnages de fiction, la laideur physique deviendra le signe de la laideur morale.

Cette fabrication a été lourde de conséquence du point de vue des femmes<sup>52</sup>, de certaines communautés<sup>53</sup> et de certains peuples<sup>54</sup>. Aux traits inesthétiques seront associés l'immoralité des sujets. Pour simple exemple, pensons à la sorcière. À peine évoque-t-on son nom que s'imposent à notre esprit son inesthétisme et sa vilénie. Même si à partir des écrits de Victor Hugo et de certains textes plus contemporains le lien entre laideur physique et laideur morale sera remis en question, la laideur physique comme la honte esthétique ne seront jamais totalement exemptes d'une portée morale.

#### ■ 4. Être honteux

À toutes les époques des canons de beauté se sont imposés. Au XX<sup>e</sup> siècle, avec la vulgarisation du miroir, l'avènement de la photo, de la publicité, du cinéma on a assisté à une inflation sans précédent de la prise en compte de l'apparence corporelle. Un impératif esthétique a été prescrit : « sois beau ou, du moins, épargne-nous ta laideur<sup>55</sup> ».

Actuellement, la beauté est diffusée au travers de tous les types de médias. L'esthétique du corps est incarnée par des modèles qui répondent à un certain nombre de critères. L'harmonie du visage est associée à un corps jeune, mince et musclé à la peau blanche et lisse. Si ces images récurrentes s'imprègnent dans les esprits, tous ceux qui y dérogent encourent la stigmatisation. Est alors perçu comme laid celui dont l'aspect est disharmonieux, le corps en surpoids, la peau ridée, les chairs relâchées ; comme honteux celui qui « trop gros, trop maigre, trop petit, trop grand, sourd, muet, borgne, manchot<sup>56</sup> » est pris en défaut. Déclassé, dévalorisé, déprécié l'individu éprouve un sentiment de honte comme s'il était responsable et coupable d'être hors-norme. La honte qu'il ressent n'est pourtant pas celle relative à un acte illégitime portant atteinte à autrui comme c'est le cas de *celui qui a honte*. Mais alors de quoi émane sa honte ?

Ce sentiment ou « émotion négative » selon le terme de Ruwen Ogien<sup>57</sup>, émane d'expériences récurrentes dans lesquelles l'individu escomptait la reconnaissance des autres et n'a reçu que du mépris. Sa honte repose sur une déception, une attente empêchée. Il espérait de la considération et n'a été confronté qu'à des jugements réprobateurs. La répétition de sentences infamantes a fait empreinte et la honte s'est forgée sur une non-acceptation. Autrement dit, plus l'individu « suscite socialement une attention indiscrete allant de l'horreur à l'étonnement et plus la mise à l'écart est nette dans les relations sociales. [...] Le malaise qu'il engendre tient également à ce manque de clarté qui entoure sa définition sociale. Il n'est ni malade, ni en bonne santé, ni mort, ni pleinement vivant, ni en dehors de la société, ni à l'intérieur, etc.<sup>58</sup> ». Il a, comme le dit David Le Breton, un statut intermédiaire.

Même si nous refusons tous et à juste titre, de juger l'être sur son paraître, paradoxalement nous ne cessons de le faire consciemment ou inconsciemment. Sans compter que, si nous projetons sur un beau visage des qualités positives et qu'inversement un visage laid nous indispose, c'est parce que sa vue nous est d'autant plus insupportable que l'autre nous renvoie à nous-mêmes. Face au visage laid, abîmé, défiguré « je suis, dit Pierre Ancet, dessaisi de mon pouvoir d'appréhension spontané de l'autre. Ce manque retentit sur ma propre capacité à me repérer dans son corps et dans mon corps. L'altération qui touche l'autre me fait éprouver ses limitations à travers ma propre puissance d'agir<sup>59</sup> ». En regardant l'autre, je ne me retrouve pas moi-même et de là naît la gêne, la peur et d'une certaine manière le dessaisissement de soi. « Ces considérations rejoignent la psychologie du développement concernant la genèse de l'image

de soi. Chronologiquement, le visage de l'enfant est d'abord celui de sa mère ; l'image de soi est d'abord celle des autres. Ce n'est que plus tard que l'individu peut prendre sa revanche et comparer les autres à soi-même. Mais il reste toujours quelque chose de cette possibilité première<sup>60</sup> ». « Cette capacité de se repérer dans le corps des autres appartient au fondement même du sentiment d'être dans son propre corps. Sans le corps des autres, le corps individuel disparaît<sup>61</sup> ». De même que je peux m'orienter dans mon corps, « sentir mes bras, mes jambes, mes mains, ma tête et mon torse sur le mode du savoir absolu (de l'évidence des rapports entre les parties) de même je peux m'orienter dans le corps d'autrui et avoir l'impression de sentir ce qui s'y passe. Mais je ne sens jamais son corps que dans le mien. L'intropathie est plus une illusion qu'une réalité. [...] Si j'éprouve quelque chose à la vue d'un corps, ce n'est pas par compassion pour l'autre, ni par réelle empathie (entendue comme le fait de se mettre en lieu et place de l'autre). C'est parce que je souffre à travers la limitation qu'impose ce corps à mes propres velléités d'action. Mes sensations intéroceptives n'ont pas varié, mais le champ des possibles semble s'être brutalement restreint<sup>62</sup> ». En tenir compte, c'est reconnaître qu'à la vue d'une personne laide, personne ne pense « comme j'ai de la chance<sup>63</sup> », ou « ne se sent revigoré<sup>64</sup> ». Au contraire, si la laideur dérange, qu'on détourne le regard, abrège une conversation, c'est parce qu'il faut « retourner voir des corps jeunes ou en bonne santé, pour retrouver confiance en son propre corps<sup>65</sup> ». La laideur de l'autre nous ramène « aux racines de la présence d'autrui. La négation de sa proximité est la négation de cette propriété fondamentale de l'autre d'être en continuité avec moi-même<sup>66</sup> ». Si on rejette toute proximité, c'est aussi par refus d'être « identifié à l'être qui fait honte<sup>67</sup> », on redoute à notre tour « d'être reconnu par lui<sup>68</sup> ». On marque alors cette distance, par des regards, des propos désobligeants. Cette mécanique conduit l'être disgracié non pas à *avoir* honte, mais à *être* honteux de lui-même, de son être. En prise à une mésestime de soi, son être est touché et avec lui « sa subjectivité, son intimité, ses croyances, ses valeurs, mais aussi ses relations, sa famille, sa culture jusqu'à la société dans laquelle il vit<sup>69</sup> ». La honte qu'il éprouve devient un affect ontologique qui résume son être à son paraître. Sa « laideur » devient une méta-qualité, soit la qualité de toutes les qualités. Niant alors toutes les autres facettes de son être, sa laideur devient une laideur « hontologique<sup>70</sup> ». La laideur ontologique traduit spécifiquement l'être honteux de son être. En perte de reconnaissance et de valeur, l'individu est comme enfermé dans sa corporéité<sup>71</sup>. Par le regard de l'autre, il est comme pétrifié dans son apparence disgracieuse, cimenté dans son ressentiment<sup>72</sup>.

La laideur comme la beauté naît donc du regard des autres. Même quand nous nous regardons dans le miroir, nous essayons de nous voir comme on est vu<sup>73</sup>. Si le regard de l'autre me fait exister, qu'il a une dimension positive puisqu'il me fait sortir de l'invisibilité, cependant dans cette relation intersubjective s'insinue la honte. Par le regard de l'autre, je ne suis plus sujet, mais objet. Selon la terminologie sartrienne, je ne suis plus un pour-soi, mais un en-soi. Autrement dit, je suis chosifié, je deviens semblable à une chose détentrice de caractères fixes, « une fleur en pot<sup>74</sup> ». La « honte pure<sup>75</sup> », au sens sartrien, n'est pas nécessairement liée à des actes répréhensibles, elle est avant tout le fait d'être considéré comme un objet. La honte pure est négation de tous les possibles, mise entre parenthèse du pour-soi. La honte pure est honte d'impuissance, impuissance à être un pour-soi. Elle est négation de ma liberté.

La honte pure n'est pas seulement d'être tel ou tel objet répréhensible mais en général, d'être un objet, c'est-à-dire de me reconnaître dans cet être dégradé, dépendant et figé que je suis pour autrui. La honte est sentiment de chute originelle, non du fait que j'aurai commis telle ou telle faute, mais simplement du fait que je suis tombé dans le monde au milieu des choses et que j'ai besoin de la médiation d'autrui pour n'être ce que je suis<sup>76</sup>.

Le regard d'autrui révèle autre chose. Il fait être le sens qu'autrui me donne, et ce sens me fait être. Englué et enlisé dans l'autre<sup>77</sup>, je suis cet être tel qu'il est vu par autrui. En somme, autrui est le médiateur<sup>78</sup> entre moi et moi-même. « Je suis comme autrui me voit<sup>79</sup> ». « Ma honte est un aveu<sup>80</sup> ».

Par là même, je suis soumis à ce qu'autrui révèle de moi et je ne peux pas ne pas en tenir compte. « Il suffit qu'autrui me regarde pour que je sois ce que je suis<sup>81</sup> ». Être quelqu'un<sup>82</sup>, c'est être réduit à des caractéristiques fixes, à une essence, à un en-soi, à un objet. Mais ajoutons que par l'intermédiaire d'autrui, je deviens aussi un objet pour moi-même.

Et par l'apparition même d'autrui, je suis mis en demeure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet, car c'est comme objet que j'apparais à autrui. Mais pourtant cet objet apparu à autrui, ce n'est pas une vaine image dans l'esprit d'un autre. Cette image en effet serait entièrement imputable à autrui et ne saurait me « toucher ». Je pourrai ressentir de l'agacement, de la colère en face d'elle, comme devant un mauvais portrait de moi, qui me prête une laideur ou une bassesse d'expression que je n'ai pas ; mais je ne saurais être atteint jusqu'aux moelles. La honte est par nature reconnaissance.

Je reconnais que je suis comme autrui me voit<sup>83</sup>.

Ce qu'autrui inocule par son regard n'est pas qu'une simple conjecture, autrement l'individu regardé pourrait ne pas en tenir compte. Ce qu'autrui révèle est en lien avec les normes et valeurs d'une époque et d'une culture. Si j'adhère à ce qu'autrui traduit de moi et que cela m'atteint « jusqu'aux moelles », c'est que j'y reconnais une certaine objectivité. C'est dans cette perspective que Sartre écrit dans *Saint Genet, comédien et martyr*, « il a volé, il est donc un voleur... Genet apprend ce qu'il est objectivement<sup>84</sup> ». Ainsi, « autrui, ajoute Sartre, ne m'a pas seulement révélé ce que j'étais : il m'a constitué sur un type d'être nouveau qui doit supporter des qualifications nouvelles<sup>85</sup> ». « La honte réalise donc une relation intime de moi à moi : j'ai découvert par la honte un aspect de mon être<sup>86</sup> ». Dans cette perspective, si autrui me juge laid, je deviens laid à mes yeux. Je ne suis plus rien d'autre que cette laideur. Comme l'écrit Stefan Zweig : « Un œil de travers, une lèvre rentrée, une bouche fendue, ces bévues exceptionnelles de la nature concourent au tourment toujours grandissant d'un être humain à la détresse indéracinable d'une âme<sup>87</sup> ».

Je peux cependant me raconter des histoires, être de mauvaise foi, « fuir l'être que je suis<sup>88</sup> ». Je peux rejeter le jugement d'autrui, mais dans ce cas je prends alors le risque de ne pas exister, d'être en dehors de la communauté des hommes, d'être dans l'imaginaire, dans le déni du réel, et ainsi de ne plus partager avec les autres un même monde commun. Jean-Claude Dardour parle à ce propos d'individus qui, honteux de leur laideur physique, rêvent d'incarner la norme esthétique<sup>89</sup>. Mais ce désir appartient à un imaginaire utopique. Je peux assurément comme l'écrit Michel Foucault, fantasmer un corps « beau, limpide, transparent, lumineux, véloce, colossal dans sa puissance, infini dans sa durée, délié, invisible, protégé, toujours transfiguré »<sup>90</sup> mais dans ce cas ce sera un corps fantasmé, « un corps sans corps<sup>91</sup> », un corps qui échappe au regard de l'autre, un corps inhabité. Or même si « mon corps est tout à fait mien sans être tout à fait moi<sup>92</sup> » néanmoins il est une de mes appartenances auxquelles je suis rivé. Fritz Zorn l'exprime :

Je me trouvais laid et j'avais honte de mon corps. Le corps eh bien il était toujours là, tout simplement, il ne pouvait pas s'esquiver dans le monde du compliqué et se détourner de la vie<sup>93</sup>.

Le corps est la seule chose que je ne peux pas quitter, comme l'est le regard de l'autre que je ne peux pas gommer. Autrement dit, mon apparence fait problème parce « qu'il y a de l'autre<sup>94</sup> ». Ainsi on comprend pourquoi Sartre écrit que son visage est laid parce qu'on le lui a dit<sup>95</sup>. Ce passage fait écho à ce qu'il raconte dans *Les Mots*. Sans demander la permission à la mère de Sartre, Charles, le grand-père, fait couper les anglaises du petit Jean-Paul : « On lui avait confié sa petite merveille, il avait rendu un crapaud<sup>96</sup> ». Dans une lettre à Simone Jolivet, il confirme cette idée : « Jusqu'à cinq ans j'étais un ravissant bébé avec cette tête un peu conventionnelle qui plaît aux mamans médiocres. Aussi on s'arrachait mes photos. À partir de cinq ans, mes cheveux coupés ont entraîné avec eux

cette splendeur éphémère, je suis devenu laid comme un crapaud, beaucoup plus laid encore qu'à présent<sup>97</sup> ». Sa laideur, confie-t-il, a été « découverte par les femmes<sup>98</sup> » et notamment par celle qui l'a qualifié de « laideur puissante<sup>99</sup> ». En conséquence Sartre ne s'est « jamais senti plaisant à voir ». On le comprend d'autant plus lorsqu'on tient compte de la difficulté de « s'arranger de sa propre laideur<sup>100</sup> ». Même si tous les subterfuges sont bons pour se « décharger du poids de [s]a laideur », elle reste cependant indépassable<sup>101</sup>. Il le formule dans *Les Mots*. Lorsque le grand père juge Marie- Louise trop laide pour plaire à un homme, il réplique : « je ne riais pas on pouvait naître condamné ? En ce cas, on m'avait menti : l'ordre du monde cachait d'intolérables désordres<sup>102</sup> ». Naître condamné, c'est être sanctionné pour délit de hideur. Mais alors comment expliquer que pour Sartre si « cet être nouveau qui apparaît pour autrui ne réside pas en autrui, j'en suis responsable<sup>103</sup> ? » Serait-ce défendre que l'on est responsable du visage que l'on a ? Pour ne pas être de mauvaise foi et se déresponsabiliser cela implique selon la philosophie sartrienne d'assumer sa laideur physique en la dépassant. « La grandeur pour moi, écrit alors Sartre, s'élevait sur l'abjection. L'esprit reprenait à son compte les misères du corps, les dominait, les supprimait en quelque sorte et se manifestant à travers le corps disgracié, ne brillait que davantage<sup>104</sup> ». Finalement, pour Sartre, assumer sa laideur n'est possible que par la volonté d'être aimé grâce à la séduction de l'esprit. Il s'agit alors de compenser la laideur physique par une beauté d'un autre ordre<sup>105</sup>. Faire oublier sa laideur en la rachetant par d'autres qualités révèle la difficulté dans laquelle se retrouve l'individu honteux de lui-même. Faire oublier sa laideur, c'est tenter en vain de la camoufler, de la cacher.

La laideur physique entraîne un excès de visibilité. Hyperbolique parce que trop visible, la laideur est toujours « trop » et de « trop ». De l'ordre d'une pénalité ontologique, elle se donne à voir par-delà la matérialité d'un corps. Comme l'écrit Ovide, dans ses *Métamorphoses*<sup>106</sup>, l'individu au corps disgracié essaie de couvrir sa laideur, de la dissimuler pour s'épargner la honte. Mais « la nécessité de fuir pour se cacher est mise en échec par l'impossibilité de fuir<sup>107</sup> ». La honte, conséquence de la flagrance de la laideur engendre alors un désir impossible. Celui de paraître en disparaissant de soi<sup>108</sup>. Or, comme le note Emmanuel Lévinas, « la honte apparaît chaque fois que nous n'arrivons pas à faire oublier notre nudité. Elle a rapport avec tout ce que l'on voudrait cacher et que l'on ne peut pas enfouir<sup>109</sup> ». La honte émane donc de ce sentiment d'être mis à nu, d'être exhibé sans repli possible. Mais si une telle disgrâce est inacceptable pour l'individu, c'est avant tout parce qu'elle est inacceptable pour les autres et parfois pour les proches. Comme le traduit Eugène Sue lorsqu'il fait dire à l'un de ses personnages : « Moi je suis laide, infirme. Mes parents osent à peine me montrer, ils me cachent... Je leur fais honte...<sup>110</sup> ». De nombreuses analyses révèlent que des propos relatifs à la laideur d'un membre de la famille peuvent avoir des conséquences irréversibles. « Une mère qui dit à sa fille "Regarde comme tu es habillée, on dirait un sac de pomme de terre !" » provoque des réactions qui « vont peut-être flirter avec l'idée du suicide<sup>111</sup> ». Cette jeune fille peut alors penser : « je suis moche, je suis nulle et jamais personne ne m'aimera<sup>112</sup> ». L'attente escomptée et déçue dont nous parlions précédemment peut provenir du cercle familial. En effet, « si un jeune ne s'est pas senti dans son enfance considéré comme précieux pour son entourage, il a peu de chance d'avoir un regard sur lui-même qui lui permette de réagir positivement. Il faut avoir suffisamment reçu d'attention pour ne pas être démoli par une parole blessante<sup>113</sup> ». On retrouve là le lien entre honte esthétique et insulte ou injure. Or, comme l'indique Jean-Pierre Martin : « La honte sociale ou politique exploite une faiblesse congénitale. Elle voile et dénude, excise et infibule, se drape dans les traditions et les dogmes, produit des signes et des rituels. Mais, d'abord, elle nomme. Sa violence est inséparable du verbe<sup>114</sup> ». On peut à ce propos citer ce que confie Violette Leduc dans *La Batarde*, lorsqu'une femme lui a crié « moi, si j'avais cette tête-là, je me suiciderais<sup>115</sup> ». Par les mots comme par le regard de l'autre, « l'insulte est perpétuelle. Elle n'est pas seulement dans la bouche de

celui-ci ou de celui-là, explicite, mais sur toutes les lèvres qui me nomment ; elle est dans « l'être » même, dans mon être et je la retrouve dans tous les yeux qui me regardent<sup>116</sup> ».

Ajoutons à cet excès de visibilité, cible de tous les regards et propos infamants, l'épreuve inverse, celle d'une totale invisibilité. L'individu est présent mais personne ne le regarde. Il est pour ainsi dire transparent et fait alors l'expérience d'une insignifiance. Cette invisibilité sociale, comme le note Axel Honneth, « est le résultat d'une déformation de la capacité de perception des êtres humains à laquelle est liée la reconnaissance<sup>117</sup> », elle est, dit-il, une « forme subtile d'humiliation<sup>118</sup> ». La personne ainsi ignorée peut éprouver une honte d'inexistence. Exclue de toute interaction, elle est mise au rebut. Sylvie Germain dans sa nouvelle intitulée « L'Hôtel des trois roses<sup>119</sup> », au travers de la tragique histoire de son héroïne, illustre ce cas de figure. Daphné Desormeaux est une inflexible attachée de presse. Suite à une maladie de peau, elle est surprise en flagrant délit d'imperfections. Progressivement, son mal progresse, les dartres plus nombreuses dégénèrent en eczéma, des plaques blanchâtres pareilles à du plâtre en train de s'écailler couvrent sa peau. Daphné la « galeuse » est devenue la « lépreuse », elle inspire le dégoût. On lui ordonne alors de quitter son bureau et d'aménager le « recoin » situé à l'extrémité d'un couloir du dernier étage, on la met « au rebut » dans ce qui jusqu'alors a servi de débarras. Elle est condamnée pour « délit de hideur ». On comprend au travers de cette fiction que la souillure du corps traduit l'impossibilité d'échapper à ce qui dévalorise, décrédibilise. Cette souillure du corps maculé et infâme engendre le sentiment d'être toujours, déplacé<sup>120</sup>, décalé par rapport aux autres. Serge Tisseron en résume l'idée, « le sujet honteux se vit comme un déchet « expulsé »<sup>121</sup>. Or soulignons, que dans son sens général, la laideur auquel renvoie le terme grec *kakós* traduit une chose ou un être qui ne possède pas les qualités escomptées. Ce terme apparenté au latin *caco*, signifie « souiller ». Il dérive de l'indo-européen *kakka*, qui définit l'excrément, la défécation, la matière fécale<sup>122</sup>. La souillure est non seulement souillure du corps mais de l'être. Elle dynamite toute fierté et tout orgueil. Le court métrage de Roger Guillot<sup>123</sup> intitulé *La Goula* en est la parfaite illustration. Une femme caissière dans un supermarché est la risée de ses collègues masculins. Elle vit son obésité comme une « anormalité ». Tout son être se résume à son poids. Son témoignage est édifiant : « Je pèse cent kilos, j'ai 22 ans j'en parais 40 », « je suis habituée à ce que l'on se moque de moi<sup>124</sup> ». « Depuis que je suis petite, je suis un monstre<sup>125</sup> ». Puis elle conclut : « je n'existe pas<sup>126</sup> ». À moins de se désolidariser d'elle-même et de reconnaître qu'elle est comme autrui la voit, elle ne peut pas exister.

Quand « la beauté fait loi, tout ce qui n'est pas elle condamne l'autre, le particularise, le ridiculise<sup>127</sup> ». Dans les relations de séductions, lorsque le regard des autres « glisse facilement<sup>128</sup> », l'individu fait l'épreuve d'un moindre intérêt, d'une moindre reconnaissance. Comme le mentionne David Le Breton, « vieillir, c'est se retirer lentement de son visage, et perdre peu à peu le bénéfice de l'attention des autres<sup>129</sup> ». Précisons que ceci vaut essentiellement pour la femme. Si « les rides virilisent les hommes, elles déféminisent les femmes<sup>130</sup> ». Autrement dit les « « stigmates du vieillissement touchent la femme de plein fouet<sup>131</sup> ». Erving Goffman l'a développé. Les stigmates ont pour effet spécifique « d'attirer l'attention sur une faille honteuse dans l'identité de ceux qui les portent », ils ont pour conséquence un « abaissement de l'appréciation<sup>132</sup> ». David Le Breton en précise l'idée :

Le corps de la femme est toujours de quelque manière le corps du délit, il est vulnérable en permanence sous les feux du regard masculin, et notamment le regard des hommes intériorisé par les femmes, la honte est toujours en embuscade au moindre relâchement d'attention. La femme est cernée par une infinité de miroirs qui la jugent, à commencer par son propre regard qui intériorise l'évaluation sans indulgence des autres. Les démarches cosmétiques entreprises sur le visage ou le corps sont une manière de contrôler son propre corps à défaut de contrôler le regard des autres<sup>133</sup>.

On retrouve là l'idée selon laquelle le corps non conforme est guetté par la honte. Or, le moyen d'évacuer toute honte potentielle ou réelle serait d'avoir la force intérieure « de transformer la honte de vieillir en fierté d'être soi<sup>134</sup> ». Cela éviterait une réelle souffrance. Celle que partagent tous ceux qui se considèrent honteux du fait de leur apparence.

## ■ 5. De la douleur à la honte d'impuissance

Dans le *Traité de la nature humaine*, David Hume porte son attention sur le lien entre laideur et douleur. « Le plaisir et la douleur, écrit le philosophe, ne sont pas seulement les compagnons nécessaires de la beauté et de la laideur mais ils constituent leur essence même<sup>135</sup> ». L'essence de la laideur est douleur dans la mesure où elle signifie l'impossibilité d'être autre que celui qu'on est<sup>136</sup>. Inutile est donc la laideur puisqu'elle ne permet pas d'optimiser nos qualités. En tant qu'imperfection qui se mue en impossible changement, elle rend l'être en difficulté d'être. En ce sens, la laideur n'est pas relative à une dimension passagère, mais à une dimension irréversible qui prend sens dans la diminution d'un certain potentiel. Un affaiblissement de l'être qui s'inscrit comme irrévocable. La romancière Violette Leduc le relate dans ses textes. « Mon visage m'a empestée. Il est ma maladie honteuse<sup>137</sup> ». En effet, la laideur comme la maladie diminue l'être, elle est une honte d'impuissance. Par honte d'impuissance, il faut entendre un dessaisissement de tout pouvoir être sur soi, une diminution de puissance, une puissance réduite à néant. Si cette impuissance entraîne la douleur, c'est en comparaison de l'écart existant entre l'être que je suis et l'être que je souhaiterais être mais qu'il ne m'est pas possible d'être. Cette impuissance est une volonté sans pouvoir, une volonté dont toute croissance est empêchée. Autrement dit, la volonté d'impuissance est celle qui fait l'épreuve de forces exprimées mais anéanties, d'une résistance qui finalement tend à l'asthénie, d'une révolte qui échoue, anesthésiée. Sartre parle à ce propos des « acides qui l'ont rongé, de « la chaux vive où l'enfant merveilleux s'est dissous<sup>138</sup> » puis il écrit :

Il se regardait dans les glaces qui venaient à sa rencontre. Elles étaient, la plupart, hostiles et prenaient plaisir à le (jaunir), à le maigrir, à lui renvoyer sa petite silhouette déplaisante d'intellectuel. Il constatait alors au passage, une fois de plus, qu'il louchait, que son visage était couvert de boutons et qu'il lui manquait une dent. [...] Il se trouvait horriblement laid et se répétait avec désespoir : Ah, je donnerais toute mon intelligence pour être un sportif bien fort et bien bête avec des joues rouges et de gros biceps<sup>139</sup>.

Cette honte est certes relative au rapport aux autres, à la culture et à l'époque de référence. Hume le mentionne. « On considère toujours les sentiments d'autrui pour se juger soi-même<sup>140</sup> ». Seul, l'individu n'est ni beau ni laid. Sans le regard des autres, notre corps et par la même notre visage échappe à toute évaluation. Sartre l'écrit dans la *Nausée* :

Peut-être est-ce impossible de comprendre son propre visage. Ou peut-être est-ce parce que je suis un homme seul ? Les gens qui vivent en société ont appris à se voir dans les glaces tels qu'ils apparaissent à leurs amis. Je n'ai pas d'amis : est-ce pour cela que ma chair est si nue ? On dirait [...] la nature sans les hommes<sup>141</sup>.

## ■ Conclusion

La honte esthétique est selon les mots de Jean-Pierre Martin, une « guillotine symbolique »<sup>142</sup>, elle engendre un empêchement à être, à déployer pleinement le sens de son existence. Stigmatisé par sa laideur, l'individu est ballotté entre un excès de visibilité et une invisibilité destructurante.

Tapie dans ses moindres pensées au point de reconfigurer son identité, sa disgrâce l'aliène à lui-même comme aux autres. En perte de reconnaissance et de valeur, l'individu honteux est détestable à ses yeux. Objet de répugnance ou de dégoût et ne pouvant, à moins d'attenter à sa vie, se quitter lui-même, il est confronté à une volonté impuissante, une honte d'impuissance qui le renvoie à la haine de soi. Il fait alors l'épreuve d'être et d'exister dans une conscience malheureuse qui lui interdit l'oubli de soi<sup>143</sup>.

<sup>1</sup> Deleuze Gilles, *Critique et clinique*, Paris, Editions de minuit, 1993, p. 154.

<sup>2</sup> Gombrowicz Witold, *Ferdydurke* (1937), traduit par Sédir Georges, Paris, Gallimard, 1998, p. 13.

<sup>3</sup> Alain Rey, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005, p. 577.

<sup>4</sup> Ménage Gilles, *Dictionnaire Etymologique de la langue française, avec les origines françaises de Monsieur de Caseneuve, les Additions du R. P. Jacob et de M. Simon de Valbebert, le discours du R. P. Besner sur la science des étymologies et le vocabulaire hagiologique de M. l'abbé Chastelain*, nouvelle édition, tome second, vol. 2, Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, à la science et à l'ange gardien, 1750, P. de Caseneuve, *Les Origines de la langue française*, p. 83.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 92-93.

<sup>6</sup> Furetière Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français*, vol. 2. 1690, p. 406.

<sup>7</sup> Trévoux, *Dictionnaire universel français et latin*, 1771, p. 1444.

<sup>8</sup> Rey Alain, *Dictionnaire culturel en langue française*, Le Robert, 2005, p. 1687.

<sup>9</sup> Bonaventure de Roquefort Jean-Baptiste, *Glossaire de la langue romane*, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, tome second, Paris, Chez B. Warée oncle, Librairie, Quais des Augustins n° 13, vol. 2, 1808, p. 54.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>11</sup> Ménage Gilles, *Dictionnaire Etymologique de la langue française, op. cit.*, p. 92-93.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Sur le lien entre humiliation et laideur : Sagaert Claudine, « La Fabrication de la laideur : la tonte comme instrument d'humiliation », in *L'humiliation. Discours, représentations et pratiques (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*, Regina Christophe, Faggion Lucien, Roger Alexandra (dir.), Garnier, 2019.

<sup>14</sup> « Et la honte d'être un homme, nous ne l'éprouvons pas seulement dans les situations extrêmes décrites par Primo Levi, mais dans des conditions insignifiantes, devant la bassesse et la vulgarité d'existence qui hante les démocraties, devant la propagation de ces modes d'existence et de pensée-pour-lemarché, devant les valeurs, les idéaux et les opinions de notre époque. L'ignominie des possibilités de vie qui nous sont offertes apparaît du dedans. Nous ne nous sentons pas hors de notre époque, au contraire nous ne cessons de passer avec elle des compromis honteux. Ce sentiment de honte est un des plus puissants motifs de la philosophie. Nous ne sommes pas responsables des victimes, mais devant les victimes » (Deleuze Gilles et Guattari Felix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Edition de minuit, 1991, p. 103).

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Queyrel-Bottineau Anne, « La dynamique de mémoire dans le discours démosthénien au milieu du IV<sup>e</sup> siècle – ou comment conseiller les Athéniens pour qu'ils redeviennent eux-mêmes », in *Dialogues d'histoire ancienne*. Supplément n° 17, « Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité », p. 319-355.

<sup>17</sup> Adkins Arthur W. H., *Moral values and political behaviour in ancient greece from homer to the end of the fifth century*, London, Chat O & Windus, 1972.

<sup>18</sup> Monteil Pierre, *Beau et Laid en Latin. Étude de vocabulaire*, Paris, Klincksieck, 1964.

<sup>19</sup> Saint Bernard, *Traduction en prose française du XII<sup>e</sup> siècle des Sermons in Cantina*, op. cit., p. 440.

<sup>20</sup> Adrien Polycarpe Chabaille François, Klimrath Henri, *Li livres de Justice et de plet*, Paris, Typographie de Firmin Didot frères, Imprimeurs de l'Institut de France, 1850, p. 395.

<sup>21</sup> Aristote, *La Rhétorique*, traduit par Ruelle Charles Emile Ruelle, Garnier Frères, 1922, livre II, chapitre VI, § V à IX.

<sup>22</sup> *Ibid.*, § IX.

<sup>23</sup> *Ibid.*, livre II, chapitre VI, § II.

<sup>24</sup> *Ibid.*, Livre I, chapitre IX, § XX.

<sup>25</sup> Malebranche Nicolas, *Méditations chrétiennes*, XVIII, *Œuvres*, tome II, imprim. De Sapia, 1837, p. 162.

<sup>26</sup> Rousseau Jean-Jacques, *Les Confessions*, III, Paris, Carpentier, Libraire-Editeur, 1841.

<sup>27</sup> Homère, *L'Iliade*, v. 215.

<sup>28</sup> Homère, *L'Iliade*, v. 213-214

<sup>29</sup> Homère, *L'Iliade*, v. 213.

<sup>30</sup> Platon, *Phèdre*, 253 d-e

<sup>31</sup> Aristote dans la *Rhétorique* : « La cause du plaisir qu'éprouvent ceux qui outragent, c'est qu'il croient en faisant du mal, mieux affirmer leur supériorité sur leurs victimes (...). Ils croient en outrageant se montrer supérieurs » (*Rhétorique*, II, 1378 b 23.28)

<sup>32</sup> Thersite est comparé à un singe. Dans la Grèce antique, le singe est symbole de laideur. Cette comparaison repose sur l'idée selon laquelle, si le singe mime l'homme, l'homme qui en imite un autre le fait pour passer pour celui qu'il n'est pas. D'ailleurs dans le mythe d'Er, au livre X de la *République*, Thersite est pour Platon, ce « bouffon entrant dans une destinée de singe ».

<sup>33</sup> « Thersite se courba, laissant tomber de grosses larmes, une tumeur sanguinolente se gonfla sur son dos, frappé par le sceptre doré. Il s'assit, effrayé et souffrant, regardant sans voir, essuya ses larmes » (v. 264-269)

<sup>34</sup> Ulysse le signifie : « Il n'y a pas pire lâche que toi » (v. 248).

<sup>35</sup> Homère, *L'Iliade*, v. 216-220.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Rey Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, *op. cit.*, p. 1960-1961.

<sup>38</sup> Ménage Gilles, *op. cit.*, cité par Rey Alain in *Dictionnaire culturel en langue française*, *op. cit.*, p. 2308.

<sup>39</sup> Bonaventure de Roquefort Jean-Baptiste, *Glossaire de la langue romane*, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, *op. cit.*, p. 55.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

<sup>42</sup> Court de Gébelin Antoine, *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, vol 8, Paris, chez Boudet, Imprimeur-Libraire, 1778, p. 643.

<sup>43</sup> Bonaventure de Roquefort Jean-Baptiste, *op. cit.*, p. 55.

<sup>44</sup> Rey Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, *op. cit.*, p. 1960-1961.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Ménage Gilles, *Dictionnaire Etymologique de la langue française, avec les origines françaises de Monsieur de Caseneuve, les Additions du R. P. Jacob et de M. Simon de Valhebert, le discours du R. P. Besner sur la science des etymologies et le vocabulaire hagiologique de M. l'abbé Chastelain*, *op. cit.*, p. 92-93.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 20-21. Vers 1690, il ne désigne plus ce qui inspire de l'effroi mais de manière moins intense ce qui dégoûte, ce qui est très laid relativement à une personne.

<sup>50</sup> Un homme est dégoûtant s'il est d'une laideur extrême, s'il est affreux, si son visage ou ses mains sont cicatrisés, infectés de dartres ou d'une espèce de lèpre, s'il mange avidement et malproprement, si ses habits sont en lambeaux et couverts de taches, s'il sent mauvais, en un mot s'il a une seule de ces choses qui répugnent aux sens » Jean- Charles-Thibault de Laveaux, *Dictionnaire synonymique de la langue française*, *op. cit.*, p. 341.

<sup>51</sup> *Dictionnaire Universel de synonymes de la langue française, Septième édition revue et considérablement augmentée*, Paris, À la Librairie Académique, Didier et Ce, Libraires-Éditeurs 35, quai des Augustins, 1864, p. 27.

<sup>52</sup> Sagaert Claudine, « La Fabrication de la laideur féminine », De la guerre des sexes à la guerre du « genre » dans la caricature, *Revue Ridicula*, n° 21, 2014, p. 61-71.

<sup>53</sup> Sagaert Claudine, « L'Utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du juif. La question de l'apparence dans les écrits antisémites du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 7, 2013, p. 971-992.

<sup>54</sup> Sagaert Claudine, *Histoire de la laideur féminine*, Parais, Imago, 2015 ; « La Laideur, un redoutable outil de stigmatisation », *Revue du MAUSS*, n° 40, 2012, p. 239-256.

<sup>55</sup> Michaud Yves, *L'art à l'état gazeux, essai sur le triomphe de l'esthétique*, Paris, Hachette littératures, 2003, p. 7.

<sup>56</sup> Vincent de Gaulejac, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, p. 75

<sup>57</sup> Ogien Ruwen, *La Honte est-elle immorale ?* Paris, Bayard, 2003.

<sup>58</sup> Murphy Robert F., *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon, 1987, p. 184, cité dans Le Breton David, *Des Visages, Essai d'anthropologie*, *op. cit.*, p. 299.

<sup>59</sup> Ancet Pierre, *Phénoménologie du monstrueux*, Paris, P. U.F., Science, histoire et société, 2006, p. 11.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*

- <sup>67</sup> Moscovici Serge, *L'Ethos de la honte et de la culpabilité*, *Psicologia e Saber Social*, n° 2(2), 2013, p. 145- 157.
- <sup>68</sup> *Ibid.*
- <sup>69</sup> Gaulejac Vincent de, *op. cit.*, p. 75.
- <sup>70</sup> Néologisme créé par Jacques Lacan en 1970 (*Le Séminaire*, livre XVII, *l'envers de la psychanalyse*, Seuil, 1991, p. 209).
- <sup>71</sup> Jean-Pierre Martin parle de « sensation d'enfermement dans une corporéité » dans son ouvrage *Le Livre des hontes*, Paris, Seuil, 2006, p. 18.
- <sup>72</sup> *Ibid.*, p. 35.
- <sup>73</sup> *Le miroir*, dit Pierre Bourdieu, est un instrument qui permet non seulement de se voir mais d'essayer de voir comment on est vu et de se donner à voir comme on entend être vu » (*La domination masculine* (1998),
- <sup>74</sup> Sartre Jean-Paul, *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1964, 2010, p. 75.
- <sup>75</sup> « La honte pure n'est pas sentiment d'être tel ou tel objet répréhensible, mais d'être un objet, c'est-à-dire de me reconnaître dans cet être dégradé, dépendant et figé que je suis pour autrui » (Sartre Jean-Paul, *L'être et le Néant*, essai d'ontologie phénoménologique, Paris, Gallimard, 1943, p. 336).
- <sup>76</sup> *Ibid.*, p. 336.
- <sup>77</sup> Girard René, *Critique dans un souterrain*, Paris, Le livre de poche, 1976, p. 85, cité dans Martin Jean-Pierre, *Le Livre des hontes*, Paris, Seuil, 2006, p. 47.
- <sup>78</sup> Sartre Jean-Paul, *L'être et le Néant*, essai d'ontologie phénoménologique, *op. cit.*, p. 266. « Autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même : j'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui ».
- <sup>79</sup> *Ibid.*, p. 266.
- <sup>80</sup> *Ibid.*, p. 267.
- <sup>81</sup> *Ibid.*, p. 308.
- <sup>82</sup> « Ainsi, moi qui, en tant que je suis mes possibles, suis ce que je ne suis pas et ne suis pas ce que je suis, voilà que je suis quelqu'un » (*Ibid.*, p. 310).
- <sup>83</sup> *Ibid.*, p. 266.
- <sup>84</sup> Sartre Jean-Paul, *Saint Genet, comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1988, 1952, p. 27
- <sup>85</sup> Sartre Jean-Paul, *L'être et le Néant*, *op. cit.*, p. 266.
- <sup>86</sup> *Ibid.*, p. 265.
- <sup>87</sup> Zweig Stefan, *Wondrack*, Paris, Le livre de poche, 1996, p. 16.
- <sup>88</sup> *Ibid.*, p. 303-304.
- <sup>89</sup> Dardour Jean-Claude, *Les Tabous du corps*, Paris, J. Granger, 1999, p. 96.
- <sup>90</sup> Foucault Michel, *Le Corps utopique, les hétérotopies*, Paris, Editions Lignes, 2019, p. 9-10.
- <sup>91</sup> *Ibid.*
- <sup>92</sup> Jaquet Chantal, *Le Corps*, Paris, P. U.F, 2001, p. 7.
- <sup>93</sup> Zorn Fritz, Mars, trad. Gilberte Lambrichs, Paris, Gallimard, p. 84.
- <sup>94</sup> Camus Renaud, *Éloge de la honte*, Paris : P. O.L., 2004, p. 128.
- <sup>95</sup> Sartre Jean-Paul, *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1938, p. 30.
- <sup>96</sup> Sartre Jean-Paul, *Les mots*, Paris, Gallimard, 1964, coll.folio numéro 607, 2010, p. 87.
- <sup>97</sup> Sartre Jean-Paul, *Lettres au Castor et à quelques autres*, Paris, Gallimard, 1983, p. 19.
- <sup>98</sup> Beauvoir Simone de, *La cérémonie des adieux. Suivi de Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, aout-septembre 1974, Paris, Gallimard, 1981, p. 439.
- <sup>99</sup> *Ibid.*, p. 440.
- <sup>100</sup> Sartre Jean-Paul, *Simone de Beauvoir, Lettres au castor et à quelques autres : 1926-1939*, Paris, Gallimard, 1983, p. 19.
- <sup>101</sup> Sartre Jean-Paul, *Carnets de la drôle de guerre*, N.R.F., Paris, Gallimard, 1995, p. 525.
- <sup>102</sup> Sartre Jean-Paul, *Les mots*, Paris, Gallimard, 1964, 2010, p. 70.
- <sup>103</sup> Sartre Jean-Paul, *L'être et le Néant, essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943, p. 266.
- <sup>104</sup> Sartre Jean-Paul, *Carnets de la drôle de guerre*, Paris, Gallimard, 1995, p. 504.
- <sup>105</sup> Dans *L'âge de raison* Sartre écrit : « il songea sans trop de plaisir qu'il allait conduire Ivitch à l'exposition Gauguin. Il aimait lui montrer de beaux tableaux, de beaux films, de beaux objets parce qu'il n'était pas beau, c'était une manière de s'excuser ». Jean-Paul Sartre, *L'âge de raison*, Paris, Gallimard, 1945, p. 57.
- <sup>106</sup> « Il désire cacher ses oreilles, et, honteux de sa laideur, essaie de les couvrir de son ruban pourpre » (Ovide, *Les Métamorphoses*, XI, 180).
- <sup>107</sup> Levinas Emmanuel, *De l'évasion* (1935), Paris, Fata Morgana, 1982, p. 113.
- <sup>108</sup> Le Breton David, *Disparaître de soi*, Paris, Edition Métailié, 2015 ; Gaulejac Vincent, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, p. 242.
- <sup>109</sup> Levinas Emmanuel, *De l'évasion* (1935), *op. cit.*, p. 112.
- <sup>110</sup> Sue Eugène, *La famille Jouffroy*, Paris, Librairie théâtrale, 1856, p. 13.

- <sup>111</sup> M. Perret-Catipovic, *Entretiens avec Michel Baravel, Le suicide des jeunes : comprendre, accompagner prévenir*, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2004, p. 61
- <sup>112</sup> *Ibid.*
- <sup>113</sup> *Ibid.*, 1.
- <sup>114</sup> Martin Jean-Pierre, *Le Livre des hontes*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2006, p. 27.
- <sup>115</sup> Leduc Violette, *La Bâtarde*, Paris, Gallimard, 1964, p. 234.
- <sup>116</sup> Sartre Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1946.
- <sup>117</sup> Honneth Axel ; « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. no 23, 2004, p. 137-151.
- <sup>118</sup> *Ibid.*
- <sup>119</sup> *Le Visage*, Paris, Editions Autrement, Octobre 1994, p. 215.
- <sup>120</sup> Douglas Mary, *De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou*, préface de Hensch Luc de, postface inédite de l'auteur, traduit par Guérin Anne, Paris, La Découverte et Syros, p. 57.
- <sup>121</sup> Tisseron Serge, *La Honte, psychanalyse d'un lien social*, Paris, Dunod, p. 25.
- <sup>122</sup> En latin *cacare* veut dire déféquer, ce que l'on retrouve en espagnol *caçar*, en italien *cacare*, en roumain *cacat*, en allemand *kacken*.
- <sup>123</sup> Guillot Roger, *La Goula*, 1986, couleur 34mn, César 1986 du court-métrage.
- <sup>124</sup> *Ibid.*
- <sup>125</sup> *Ibid.*
- <sup>126</sup> *Ibid.*
- <sup>127</sup> Olievenstein Claude, « J'ai été beau un jour », in *Fatale Beauté*, Paris, Éditions Autrement, Juin 1987.
- <sup>128</sup> Le Breton David, *Des visages, essai d'anthropologie*, Paris, Métailié, 2003, p. 174-175.
- <sup>129</sup> *Ibid.*, p. 175.
- <sup>130</sup> Le Breton David. « Vieillir en beauté : les jouvences contemporaines », *Champ psy*, vol. 62, n° 2, 2012, p. 127-139.
- <sup>131</sup> *Ibid.*
- <sup>132</sup> Goffman Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, traduit par Kihm Alain, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, p. 59.
- <sup>133</sup> Le Breton David, « Vieillir en beauté », *op. cit.*
- <sup>134</sup> *Ibid.*
- <sup>135</sup> Hume David, *Traité de la nature humaine*, I, 1, 8. traduit par Leroy André, Aubier Montaigne, 1946.
- <sup>136</sup> « Pour ce qui est de toutes les autres perfections corporelles, nous pouvons observer qu'en général tout ce qui, en nous-mêmes, est utile, beau ou surprenant est un objet d'orgueil, et ce qui est contraire, un objet d'humilité. Or il est évident que toutes les choses utiles, belles ou surprenantes s'accordent en produisant un plaisir séparé et ne s'accordent en rien d'autre » (*Ibid.*).
- <sup>137</sup> Leduc Violette, *L'Affamée*, Paris, Gallimard, 1965, p. 122.
- <sup>138</sup> « J'ai changé. Je raconterai plus tard quels acides ont rongé les transparences déformantes qui m'enveloppaient, quand et comment j'ai fait l'apprentissage de la violence, découvert ma laideur – qui fut pendant longtemps mon principe négatif, la chaux vive où l'enfant merveilleux s'est dissous – par quelle raison je fus amené à penser systématiquement contre moi-même au point de mesurer l'évidence d'une idée au déplaisir qu'elle me causait. » (Sartre Jean-Paul, *Les Mots, op. cit.*, p. 204).
- <sup>139</sup> Sartre Jean-Paul, *Écrits de jeunesse*, édition de Michel Contat et Michel Rybalka, Paris, Gallimard, 1990, p. 353.
- <sup>140</sup> Hume David, *Traité de la nature humaine, op. cit.*, I, 1, 8.
- <sup>141</sup> Sartre Jean-Paul, *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1992, p. 34.
- <sup>142</sup> Martin Jean-Pierre, *Le Livre des hontes*, Paris, Seuil, 2006, p. 17.
- <sup>143</sup> Zawadzski Paul, « Le Signe intérieur de la dignité blessée », dans Déloye Yves et Haroche Claudine (dir.), *Le Sentiment d'humiliation*, Paris, Éditions In Press, 2006, p. 161.

# Bibliographie

88

Revue *Traits-d'Union*

#11 Réparer la honte. Le rôle éthique et politique de la littérature, des arts et des médias

ANCET Pierre, *Phénoménologie du monstrueux*, Paris, P. U.F., Science, histoire et société, 2006.

ARISTOTE, *La Rhétorique*, trad. RUELLE Charles-Émile, Garnier Frères, 1922.

BEAUVOIR (de) Simone, *La cérémonie des adieux. Suivi de Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, août- septembre 1974, Paris, Gallimard, 1981.

BONAVENTURE DE ROQUEFORT Jean-Baptiste, *Glossaire de la langue romane*, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, tome second, Paris, Chez B. Warée oncle, Librairie, *Quais des Augustins* n° 13, vol. 2, 1808.

BOURDIEU Pierre, *La domination masculine* (1998), Paris, éditions du Seuil, 2014.

CAMUS Renaud, *Éloge de la honte*, Paris : P. O.L., 2004.

COURT DE GEBELIN Antoine, *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, vol. 8, Paris, chez Boudet, Imprimeur-Libraire, 1778.

DARDOUR Jean Claude, *Les tabous du corps*, Paris, J. Granger, 1999.

DELEUZE Gilles, *Critique et clinique*, Paris, Editions de minuit, 1993.

DELEUZE Gilles, Guattari Felix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Edition de minuit, 1991.

DOUGLAS Mary, *De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou*, préface de Luc de HENSCH, postface inédite de l'auteur, traduction de l'anglais par Anne GUERIN, Paris, La Découverte et Syros, 2001.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

FOUCAULT Michel, *Le Corps utopique, les hétérotopies*, Paris, Editions Lignes, 2019.

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois*, vol. 2. 1690.

GAULEJAC (de) Vincent, *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

GIRARD René, *Critique dans un souterrain*, Paris, Le livre de poche, 1976.

GOMBROWICZ Witold, *Ferdydurke*, (1937) trad. Georges SÉDIR, Paris, Gallimard, 1998.

HAROCHE Claudine (dir.), *Le Sentiment d'humiliation*, Paris, Éditions In Press, 2006.

HONNETH Axel, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Revue du MAUSS*, no 23, 2004.

HUME David, *Traité de la nature humaine*, trad. André LEROY, Aubier Montaigne, 1946.

JAQUET Chantal, *Le corps*, Paris, P. U.F, 2001.

LACAN Jacques, *Le Séminaire*, livre XVII, l'envers de la psychanalyse, Seuil, 1991

LAVEAUX (de) Jean- Charles-Thibault, *Dictionnaire synonymique de la langue française*, 1826.

LE BRETON David, *Des visages, essai d'anthropologie*, Paris, Métailié, 2003.

LE BRETON David, *Disparaître de soi*, Paris, Edition Métailié, 2015.

LE BRETON David, « Vieillir en beauté : les jouvences contemporaines », *Champ psy*, vol. 62, 2012.

LEDUC Violette, *L'Affamée*, Paris, Gallimard, 1965.

LEDUC Violette, *La Bâtarde*, Paris, Gallimard, 1964.

LEVINAS Emmanuel, *De L'évasion* (1935), Paris, Fata Morgana, 1982.

MALEBRANCHE Nicolas, *Méditations chrétiennes*, XVIII, *Œuvres*, tome II, imprim. De Sapia, 1837.

- MARTIN Jean-Pierre, *Le Livre des hontes*, Paris, Seuil, 2006.
- MENAGE Gilles, *Dictionnaire Etymologique de la langue française, avec les origines françaises de Monsieur de Caseneuve, les Additions du R. P. Jacob et de M. Simon de Valbebert, le discours du R. P. Besner sur la science des étymologies et le vocabulaire hagiologique de M. l'abbé Chastelain*, nouvelle édition, tome second, vol. 2, Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, à la science et à l'ange gardien, 1750.
- MICHAUD Yves, *L'art à l'état gazeux*, essai sur le triomphe de l'esthétique, Paris, Hachette littératures, 2003.
- MONTEIL Pierre, *Beau et Laid en Latin. Étude de vocabulaire*, Paris, Klincksieck, 1964.
- MOSCOVICI Serge, *L'Ethos de la honte et de la culpabilité*, *Psicologia e Saber Social*, n° 2 (2), 2013.
- OGIEN Ruwen, *La Honte est-elle immorale ?*, Paris, Bayard, 2003.
- OLIEVENSTEIN Claude, « J'ai été beau un jour », in *Fatale Beauté*, Paris, Éditions Autrement, 1987.
- PLATON, *Œuvres Complètes*, traduction Léon Robin et M. J. Moreau, Paris, Gallimard, 1950.
- PERRET-CATIPOVIC Maja, *Entretiens avec Michel Baravel. Le suicide des jeunes : comprendre, accompagner prévenir*, Saint-Maurice, Éditions Saint-Augustin, 2004.
- REY Alain, *Dictionnaire culturel en langue française*, Le Robert, 2005.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les Confessions*, Paris, Carpentier, Libraire-Editeur, 1841.
- SAGAERT Claudine, *Histoire de la laideur féminine*, Paris, Imago, 2015.
- SAGAERT Claudine, « La Fabrication de la laideur féminine », in *De la guerre des sexes à la guerre du genre dans la caricature*, *Revue Ridiculosa*, 21, 2014, p. 61-71.
- SAGAERT Claudine, « L'Utilisation des préjugés esthétiques comme redoutable outil de stigmatisation du juif. La question de l'apparence dans les écrits antisémites du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7, 4, 2013.
- SAGAERT Claudine, « La laideur, un redoutable outil de stigmatisation », *Revue du MAUSS*, n° 40, 2012.
- SAGAERT Claudine, « La Fabrication de la laideur : la tonte comme instrument d'humiliation in *L'humiliation. Discours, représentations et pratiques (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)* » Christophe REGINA, Lucien FAGGION, Alexandra ROGER (dir.), Editions Garnier, 2019.
- SARTRE Jean-Paul, *Carnets de la drôle de guerre*, N.R.F., Paris, Gallimard, 1995.
- SARTRE Jean-Paul, *L'âge de raison*, Paris, Gallimard, 1945.
- 101
- SARTRE Jean-Paul, *L'être et le Néant*, essai d'ontologie phénoménologique, Paris, Gallimard, 1943. SARTRE Jean-Paul, *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1938.
- SARTRE Jean-Paul, *Les Mots*, (1964) Paris, Gallimard, 2010.
- SARTRE Jean-Paul, *Lettres au Castor et à quelques autres*, Paris, Gallimard, 1983.
- SARTRE Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard, 1946.
- SARTRE Jean-Paul, *Saint Genet, comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1988.
- SARTRE Jean-Paul, *Écrits de jeunesse*, édition de Michel Contat et Michel Rybalka, Paris, Gallimard, 1990.
- SUE Eugène, *La famille Jouffroy*, Paris, Librairie théâtrale, 1856.
- TISSERON Serge, *La honte, psychanalyse d'un lien social*, Paris, Dunod, coll. « Psychismes ».